



DEUXIÈME PARTIE

LES COMBATS SOUS BRIEY

I

LE PLAN 17. — POSITION DES ARMÉES. — PRÉVISIONS QUANT
A L'ÉVENTUALITÉ D'UNE ATTAQUE ALLEMANDE PAR LA BELGIQUE

INTERROGÉ sur cette question de Briey, le général de Castelnau a très nettement déclaré :

« J'estime que vous ne pouvez vous faire une opinion éclairée sur cette question de Briey, si on ne vous expose tout le grave problème de la concentration, de la mobilisation et de la couverture... Le responsable de ce plan, ce n'est pas moi, c'est le général Joffre, c'est le ministre de la Guerre, et vous comprendrez que je ne peux pas me substituer à eux dans l'exposé de leur pensée, à moins qu'ils me donnent une délégation formelle. »

Et à son tour, le maréchal Joffre a confirmé ce point de vue :

« Pour se faire une opinion nette et précise sur une décision du commandement, quelle qu'elle soit, en un point déterminé et à un moment donné de la guerre, il est indispensable de ne pas envisager cette décision toute seule en faisant abstraction de ce qui s'est passé auparavant ou de ce qui se passe au même moment sur les autres parties du théâtre des opérations. Pour juger des causes qui ont amené le commandement à prendre cette décision, il importe essentiellement de considérer l'ensemble des opérations à l'époque envisagée, de voir la place que prend dans ce cadre général le fait que l'on veut étudier et se rendre compte des répercussions qu'ont ou qu'auront sur lui les événements qui se sont passés ou se passent ailleurs...

« La question de Briey ne fait pas exception à cette règle ; elle ne peut être considérée isolément et en la détachant de l'ensemble de la guerre. C'est dans le cadre de cet ensemble qu'il faut la placer si l'on veut apprécier ce qui pouvait être fait et ce qui a été fait. »

La question militaire de Briey doit donc être envisagée dans le plan des opérations d'août 1914 ; c'est ainsi que la Commission de Briey fut amenée par la force même des choses à examiner ce vaste ensemble.

Ces deux hautes appréciations répondent assez aux critiques qui lui furent faites du dehors qu'elle outrepassait son mandat, qu'elle s'occupait de choses étrangères à son objet, qui n'était pas de faire une enquête sur le début de la guerre.

J'ai donc été, moi aussi, obligé d'étudier ces opérations du début de la guerre et leurs préliminaires, en fonction du rôle de la 3^e armée et de l'armée de Lorraine qui avaient la charge de rendre à la France cette région de Briey, mise, comme on l'a vu, hors du rayon de couverture et ainsi laissée libre à l'ennemi.

C'est moins d'après les dépositions, parfois contradictoires des témoins entendus, que je l'ai fait, que sur les pièces même, les ordres et plans, dont le ministre de la Guerre m'a permis de

prendre connaissance et qui ont motivé un long et minutieux travail.



L'hypothèse fondamentale qui présida à l'établissement du plan 17⁽¹⁾ fut une concentration principale des forces allemandes « sur la frontière commune », et une attaque brusquée de l'ennemi en direction de Verdun pour troubler notre concentration.

Les intentions du général en chef étaient : « en tout état de cause, se porter, toutes forces réunies, à l'attaque des armées allemandes. » L'intervention des armées françaises devait se manifester sous la forme de deux actions principales se développant l'une à droite, dans les terrains entre les massifs forestiers des Vosges et de la Moselle, en aval de Toul, l'autre à gauche, au nord de la ligne Verdun-Metz ; ces deux actions étant étroitement soudées par des forces agissant sur les Hauts-de-Meuse et en Woëvre.

D'où il appert que l'investissement de Metz était un des objectifs essentiels, l'armée devant ensuite, après s'être gardée au Rhin, s'élever par le nord en direction de Sarrebrück.

Ainsi, constatons une fois encore que l'idée de ménager la région industrielle de Briey ne fut pas dans les intentions de notre haut commandement, puisque c'était précisément là, que, d'après ses prévisions, devait se mener l'action principale.

Ces intentions du général commandant en chef avaient inspiré la répartition générale des forces sur le théâtre des opérations.

Les 1^{re} et 2^e armées opéreront donc initialement entre le Rhin et le cours de la Moselle, en aval de Toul, prolongé à

⁽¹⁾ Voir en annexe le résumé de l'« historique du plan », c'est-à-dire les plans 16, 16 *bis* et 16 *ter*.

l'ouest de cette place par le canal de la Marne au Rhin et la région de Vaucouleurs-Gondrecourt ; la 5^e armée et le corps de cavalerie agiront au nord de la ligne de Verdun-Metz ; le rôle de la 3^e armée sera de servir de liaison entre ces deux actions.

Et voici quelles étaient les missions des diverses armées d'opérations.

La 1^{re} armée, forte de 5 corps d'armée, de 2 divisions de cavalerie et de 5 régiments d'artillerie lourde, devait attaquer dans la direction générale Baccarat, Sarrebourg, Sarreguemines, son extrême droite descendant dans la Haute-Alsace pour appuyer au Rhin le dispositif général, la droite du gros suivant la crête des Vosges.

La 2^e armée, avec 5 corps également, une artillerie à 3 régiments, et un groupe de 3 divisions de réserve, devait se présenter initialement sur le front Lunéville, Grand-Couronné, et s'assurant ainsi cette tête de pont de Nancy, en déboucher le douzième jour de la mobilisation pour attaquer en direction générale Château-Salins, Sarrebrück.

La 1^{re} armée, avec le même nombre de forces appuyait donc cette offensive dont l'effet eût été de tourner Metz par le sud ; mais ce faisant elle pouvait être prise à revers par des forces allemandes qui tenteraient de déboucher sur le versant occidental des Vosges au nord de la Schlucht. Pour retenir en Alsace ces forces, une fraction de la 1^{re} armée devait se tenir prête, dès le quatrième jour de la mobilisation, à pénétrer dans la Haute-Alsace par la trouée de Belfort, le col de la Schlucht et les passages intermédiaires en direction générale de Colmar. Cette mission délicate était assignée au seul 7^e corps et à la 8^e division de cavalerie.

Tel était l'objectif en vue duquel répondait la concentration des 1^{re} et 2^e armées — aile droite de l'armée française.

L'aile gauche était constituée par la 5^e armée, forte de 5 corps, d'une division de cavalerie, de 2 divisions de réserve et d'une

artillerie lourde. Cette 5^e armée devait, au cas où le théâtre des opérations se limiterait au territoire des deux belligérants, s'engager en direction générale de Thionville, s'efforçant de rejeter vers le nord les forces adverses qu'elle rencontrerait devant elle ; puis, réservant une partie de ses forces (constituée éventuellement en subdivision d'armée) en arrière de son aile gauche pour se couvrir contre toute action enveloppante que tenterait l'ennemi en violant le territoire belge au voisinage de la frontière, cette 5^e armée devait également envisager « l'attaque de vive force de Thionville ou l'investissement ultérieur de cette place à l'aide des divisions de réserve mises à sa disposition. » La 5^e armée, dans cette hypothèse, tournait donc Metz par le nord, pendant que la 2^e et la 1^{re} armées la tournaient par le sud.

La 3^e armée faisait le centre ; elle disposait de 3 corps d'armée, d'une division de cavalerie, d'une artillerie lourde et d'un groupe de 3 divisions de réserve.

Sa mission était de constituer la liaison entre les actions principales des deux ailes, et de se tenir prête soit à rejeter sur Metz et Thionville les forces ennemies qui en déboucheraient, soit à préparer un premier investissement de la place de Metz.

Son point d'appui était les Hauts-de-Meuse, dont elle devait assurer la possession par le groupe de divisions de réserve et l'artillerie de gros calibre qui lui étaient affectés à cet effet, et qui ultérieurement devaient coopérer avec elle à l'investissement de Metz.

Cette 3^e armée devait être prête à passer à l'offensive générale, en coordonnant ses actions à droite avec la 2^e armée, à gauche avec la 5^e, en se tenant en mesure de les prolonger, suivant les circonstances, soit sur la rive droite de la Moselle, soit en Woëvre septentrionale ; elle devait, en conséquence, déboucher de la ligne Domèvre-en-Haye, Vigneulles-les-Hattonchâtel, dès le douzième jour de la mobilisation.

Ainsi, l'objectif initial était bien l'investissement de Metz qu'

permettrait aux armées d'évoluer en direction du Rhin. C'était l'hypothèse fondamentale du plan 17 et, pour les 1^{re} et 2^e armées, — aile droite de l'armée — l'hypothèse unique.

Une variante avait été prévue pour l'aile gauche, au cas où l'ennemi déborderait immédiatement en territoire neutre, dans le Luxembourg et particulièrement en Belgique.

Dans cette éventualité, le poids principal de la manœuvre incombait à la 5^e armée, à qui cette mission subsidiaire avait été assignée : s'élever vers le nord-est pour déboucher en Luxembourg belge par la région de Neufchâteau et de Florenville.

Le trou, qui résulterait de cette remontée de la 5^e armée, devait être comblé par la 4^e armée.

Cette 4^e armée, composée de 3 corps, d'une division de cavalerie et de 3 batteries de 155, était concentrée en seconde ligne. Sa mission était, comme celle de la 5^e armée, à deux fins et subordonnée au respect ou à la violation par l'ennemi de la neutralité de la Belgique : dans le premier cas, elle devrait déboucher en Woëvre méridionale entre les 2^e et 3^e armées et coopérer à l'action de la 2^e armée ; dans le second cas elle se porterait vers le nord par la région à l'ouest de la Meuse pour s'engager à la gauche de la 3^e armée en direction d'Arlon.

Et, toujours dans cette hypothèse de violation par l'ennemi de la neutralité belge, un rôle spécial était dévolu au corps de cavalerie posté à la gauche de la 5^e armée. Son commandant devait alors réunir ses trois divisions à l'est de Mézières et « préparer des dispositions lui permettant de se porter au premier ordre à la rencontre des colonnes ennemies et plus spécialement de celles qui s'avanceraient par le Luxembourg belge, au sud de la région difficile Houffalize, Saint-Hubert ». Sa mission consisterait à reconnaître ces colonnes et à retarder leur mouvement ; le 148^e régiment d'infanterie passerait alors sous les ordres du commandant du corps de cavalerie et « se porterait le plus rapidement possible sur Dinant pour occuper les ponts de la Meuse entre la place de Namur et la frontière, dans

le cas où le gouvernement belge n'aurait pas pris l'initiative de cette occupation. »

Deux groupes, de 3 divisions de réserve chacun, étaient en seconde ligne à la disposition du général en chef : le 1^{er} groupe concentré dans la région de Vesoul, le 4^e dans la région de Sissonne, en arrière de la 5^e armée — le 1^{er} groupe pour, suivant les cas, parer face à l'est à une violation du territoire suisse, ou « couvrir à droite le mouvement de la 1^{re} armée en concourant à l'investissement des places de Neuf-Brisach et de Strasbourg » ; le 4^e groupe pour pouvoir être engagé soit vers l'est et le sud-est, soit vers le nord-est, comme soutien des 3^e, 4^e et 5^e armées ou comme complément de la masse de manœuvre de l'aile gauche.

Les missions assignées à la 5^e armée et au corps de cavalerie démontrent clairement que la variante, envisagée par le général en chef dans le plan 17, fixait au Luxembourg belge et à la rive droite de la Meuse *le terminus* du mouvement ennemi par la Belgique.

La position, assignée à la 4^e armée dans la variante, souligne également cette pensée du commandement. Il semble, en effet, que, si l'éventualité d'un mouvement ennemi par la rive gauche de la Meuse avait été principalement envisagée, cette 4^e armée n'eût pas dû être portée entre les 3^e et 5^e armées (cette dernière en tout état arrêtée à Mézières) « en vue d'étoffer la 5^e armée », suivant le mot du général Joffre et de renforcer l'offensive des 3^e et 5^e armées dans le Luxembourg belge. En prévision d'une telle attaque ennemie par la rive gauche de la Meuse, la position logique de cette 4^e armée eut été en prolongement de la 5^e armée au delà de Mézières.

Tout au plus le haut commandement envisagea-t-il la possibilité au nord de la Meuse d'un raid de cavalerie ennemie ou d'une démonstration de peu de portée, et pour y parer il avait fixé là le quartier éventuel de l'armée anglaise.

Le maréchal Joffre, dans sa déposition, et le maréchal French

dans ses mémoires, ont signalé ces accords entre les états-majors français et anglais quant à l'intervention britannique au cas d'une violation par l'Allemagne de la neutralité belge.

« L'entrée en action de l'armée anglaise — a dit le maréchal Joffre — pour secrète qu'elle était tenue, avait été prévue en détail, des mesures avaient été prises pour son débarquement et sa concentration, et son emploi éventuel avait été envisagé à la place qui devait logiquement lui être réservée, à la gauche du dispositif des armées françaises qu'elle devait prolonger. Dans l'éventualité, prévue bien que secrète, de l'intervention britannique, ce n'était donc pas le seul front français qui était envisagé comme front de bataille, mais bien un front plus étendu vers la gauche. »

A cet effet, avait été préparée une annexe secrète au plan 17 relative à la mobilisation éventuelle et conditionnelle de l'armée anglaise, désignée sous le vocable d'armée W. (1).

Le corps expéditionnaire anglais devait être de 6 divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, répartis en deux armées. Ces armées devaient se concentrer dans la région d'Avesnes, de la ligne Vervins, Hirson à la ligne Le Cateau, Landrecies, Maubeuge, avec le quartier général au Cateau.

Cette position indique une défense éventuelle de la trouée de l'Oise, mais envisagée, semble-t-il, comme problématique et accessoire. Aussi bien le maréchal French, dans ses mémoires, déclare-t-il que les plans concertés entre les états-majors anglais et français n'avaient envisagé la violation de la neutralité belge que « par la marche à travers les Ardennes », mais qu'il était, lui, convaincu que l'Allemagne ne s'en tiendrait pas à cette

(1) Dans le « Mémoire du Gouvernement français sur la fixation au Rhin de la frontière occidentale de l'Allemagne » (25 février 1919) (mémoire du maréchal Foch), il est parlé de « l'engagement militaire défensif, très limité qui, en 1914, liait à la France la Grande-Bretagne » (Rapport général sur le traité de paix, page 75).

demi-mesure et qu'une fois décidée « elle exploiterait sa décision à fond pour envahir le pays tout entier et attaquer les alliés par le flanc » et ce « parce que nous étions trop portés à attendre une attaque de l'Est » (1).

« Le « plan de renseignements » annexé au plan 17 confirme au surplus cette impression du maréchal French, que l'effort principal de l'ennemi, au cas de violation de la neutralité belge était limité, dans les prévisions de notre état-major, à « une marche à travers les Ardennes. »

Le plan de renseignements, d'après la définition même qui en est donnée au plan 17, est « l'ensemble des informations nécessaires au général commandant en chef en vue de la réalisation de son plan de manœuvre » : c'est, a dit le maréchal Joffre, « l'ensemble des renseignements qui permettent au commandement de s'orienter sur ce que fait l'ennemi et sur ce que lui, commandement, doit faire ». En fait, ce sont les directives données par le général en chef au service des renseignements, le plan de travail du 2^e bureau de l'état-major.

Et ici une réflexion s'impose et qui ne peut pas ne pas s'imposer. Au rapport des spécialistes, la mise en œuvre d'un tel plan de renseignements demandait au moins deux années de préparation ; c'était une œuvre infiniment délicate et qui réclamait, de la part de ses metteurs en œuvre, des aptitudes très spéciales. Un service de sûreté militaire est d'une nécessité absolue. On sait jusqu'où les Allemands en avaient poussé le développement, de quels agents multipliés et variés ils disposaient, et quels offices ils en reçurent...

Il résulte de la déclaration du maréchal Joffre, confirmée par une note du général Belin apposée sur le document lui-même, que le plan de renseignement ne fut organisé et approuvé que

(1) Voir la publication de ces mémoires du maréchal French faite par le journal *Excelsior*.

le 28 mars 1914 ; c'est assez dire qu'au moment de la déclaration de guerre, il était à peine ébauché.

D'autre part, le discrédit, qui avait été, à la suite de l'affaire Dreyfus, jeté sur le 2^e bureau de l'État-Major, sur le service des renseignements et sur l'intervention d'officiers dans ces missions spéciales, en avait quelque peu écarté les officiers d'élite, et l'armée en était arrivée à partager le sentiment public et à considérer comme inférieur et hors de sa fonction ce service pourtant essentiel.

L'armée allemande ne partageait pas ces scrupules ; elle eut une avance redoutable au point de vue des renseignements. Chez nous, au contraire, l'insuffisance du Service des renseignements se fit lourdement sentir, non seulement au début, mais tout au cours de la guerre.

Quand on examine le plan de renseignements — et je ne l'ai fait que sur ce point spécial de la violation de la neutralité de la Belgique — ce qui frappe tout d'abord, c'est l'incertitude où l'on était quant à l'attitude de la Belgique, au cas d'une violation de son territoire par l'Allemagne. Dans ses mémoires, le maréchal French avance que « la Belgique demeura une énigme jusqu'au dernier jour et qu'il est très fâcheux qu'elle n'ait jamais pu se décider sur l'attitude qu'elle adopterait dans l'hypothèse d'une guerre générale. » (1)

(1) Si l'attitude de la Belgique en prévision d'une violation de son territoire resta « énigmatique », l'intention de l'Allemagne de violer cette neutralité ne le fut pas ; elle était nettement affirmée dans le rapport de Ludendorf, du 19 mars 1913, qui fut transmis au ministre de la Guerre français dès le 2 mars 1913.

Ludendorf exposant le danger que constituerait pour l'armée allemande l'occupation par l'armée française de la Belgique « qui pourrait lui servir de base d'opérations dans notre flanc », concluait ainsi : « Si l'on pouvait décider ces États (la Belgique et la Hollande) à organiser leur système fortifié de telle façon qu'ils constituent une protection efficace de notre flanc, on pourrait renoncer à l'invasion projetée. Mais pour cela il faudrait aussi, particulièrement en Belgique, qu'on réfor-

C'est ainsi que l'on note, parmi les « informations principales à rechercher dans la période de tension politique quant aux préparatifs *dans les pays neutres* », celle-ci : « Les Belges font-ils des préparatifs dans leurs forteresses de la Meuse (Liège, Namur); font-ils occuper les ponts de la Meuse entre Givet et Liège, et peut-on supposer qu'ils y préparent des destructions ? »

Et cette autre note confirme cette incertitude : « En ce qui concerne la Belgique, il y aurait le plus grand intérêt à ce que nous puissions profiter, dès la période de tension diplomatique, des renseignements recueillis par le service spécial des Anglais ; une entente devrait être établie entre les états-majors des deux pays, en vue de nous assurer la communication de ces renseignements. »

mât l'armée pour qu'elle offrit des garanties sérieuses de résistance. Si au contraire, comme maintenant son organisation défensive est établie contre nous, ce qui donne des avantages évidents à notre adversaire de l'Ouest, nous ne pouvons, en aucune façon, offrir à la Belgique une garantie de la sécurité de sa neutralité.... Les dispositions arrêtées dans ce sens permettent d'espérer que *l'offensive peut être prise aussitôt après la concentration complète de l'armée du Bas-Rhin*. Un ultimatum à brève échéance, que doit suivre immédiatement l'invasion, permettra de justifier suffisamment notre action au point de vue du droit des gens. (*Livre jaune*, 1914).

De ce document on peut également rapprocher une information parue dans la semaine financière du *Temps*, du 16 février 1914 au sujet du projet d'emprunt belge en France. Le gouvernement français, chargé d'examiner ce projet avait demandé, notamment, à la Belgique « de faire de gros travaux de défense intéressant la protection de notre frontière du nord. « Le gouvernement français aurait ensuite laissé tomber l'affaire en la reportant à une époque si lointaine que l'emprunt belge fut porté à Londres où il fut souscrit en quelques jours. »

Le général de Selliers de Moranville, chef d'état-major de l'armée belge en 1914, dans une lettre au journal *Pourquoi pas ?* (8 août 1919), a déclaré que ce ne fut qu'au commencement de juillet 1914 qu'il soumit à son ministre de la Guerre les dispositions de mobilisation de l'armée belge en cas de violation de la neutralité par l'Allemagne, et que ces dispositions concluaient, non à la défense de la Meuse, mais à « la position de la Gèthe ».

Si nous notons cette particularité, c'est parce qu'elle est une preuve nouvelle et irréfragable du mensonge du gouvernement allemand quant aux intentions de la France sur le respect de la neutralité belge et quant à l'éventualité d'une attaque française dans la région du Rhin inférieur — comme elle est également un témoignage du loyalisme belge.

Non seulement notre état-major avait fait sa concentration en prévision d'une attaque principale par l'est ; non seulement il n'avait eu aucune entente avec l'état-major belge, mais il ignorait jusqu'à l'attitude que la Belgique prendrait au cas où sa neutralité serait violée. On pourrait peut-être même taxer d'imprudence le loyalisme poussé à cet excès.

« L'Allemagne envahissant la Belgique, — a déclaré le maréchal Joffre — nous devons supposer que la Belgique se défendrait. Nous comptions évidemment sur la collaboration de l'armée belge. La Belgique avait fait construire des forts pour s'opposer à une invasion allemande. Il était naturel qu'elle fît ce qu'elle a fait. Mais sa collaboration n'était pas indiquée, nous en faisons état dans nos cerveaux ; c'étaient des éventualités qui étaient probables, mais sur lesquelles nous ne pouvions pas compter. »

Quoi qu'il en soit, l'examen du plan de renseignements démontrait nettement que le commandement français avait assurément envisagé « une offensive allemande par la Belgique », mais les indices qu'il énonce en vue de l'éventer semblent bien indiquer qu'il n'en escomptait la réalisation que par la rive droite de la Meuse. Voici, en effet, les principaux de ces indices : la concentration du VIII^e corps au nord de Trèves, et ses détachements le long des frontières du Luxembourg et de la Belgique, — « les rassemblements de forces qui pourraient s'apprêter à violer les frontières de la Belgique et du Luxembourg » et qui sont, à l'exception de la région d'Aix-la-Chapelle, Duren, tous prévus dans la région de Trèves et de l'Eifel — l'indication présentée comme particulièrement intéressante de rechercher

« la présence des seules formations de réserve dans la région au nord de Trèves et l'exécution des travaux de fortifications le long de l'Our et de la Sûrr », c'est-à-dire sur les confins même de la Belgique méridionale — enfin et surtout la surveillance des « transversales successives » pour les colonnes de toutes armes, toutes de Verviers à Namur orientées au sud, sur la rive droite de la Meuse, etc. Tout énonce nettement la direction que notre état-major assignait à l'offensive allemande et qu'il n'en escomptait, comme l'a déclaré le maréchal French, le développement que par l'Ardenne et le Luxembourg belges, au sud de la Meuse.

Le général Berthelot, dans sa déposition devant la Commission de Briey, a, au surplus, très nettement proclamé les intentions de l'état-major quant au plan 17 et à la variante envisagée :

« Dans l'esprit de ceux qui ont rédigé le plan 17, on ne voulait préalablement pas donner prise à l'idée que nous pourrions nous-mêmes commencer à entrer en Belgique les premiers ; c'est pour cela que la concentration de l'aile gauche n'allait pas au delà de Mézières... Dans la variante, on supposait que les forces allemandes qui entraient en Belgique resteraient au sud de la Meuse et qu'une faible partie, et non la principale, traverserait la Meuse au nord de Dinant. Dans l'hypothèse ainsi envisagée au début, je ne crois pas qu'on ait prévu une parade aussi à l'ouest que dans la suite. »

Le maréchal Joffre a bien déclaré qu'il avait toujours pensé au mouvement de l'aile droite allemande par la rive gauche de la Meuse, mais que, s'il avait pris trois ou quatre corps à Toul et Epinal, on s'en serait peut-être repenti et que le mal aurait été plus grave : « en effet, s'ils avaient pu enfoncer notre droite, ils marchaient sur Paris et nous n'avions rien pour les arrêter ».

On peut alors se demander comment, dans une telle situation, au lieu de s'en tenir à une expectative commandée par les événements, et de se mettre sur la défensive sur les points forts de la frontière — ce qui eut permis une économie appréciable

de forces — on adopta cette tactique d'une offensive préconçue généralisée, sur tous les points et « en tout état de cause ».

Ce fut là l'erreur la plus redoutable...



Comme l'indique une note manuscrite du général Belin sur l'exemplaire du plan 17, ces directives générales pour la concentration furent, à la date du 7 février 1914, portées à la connaissance des commandants d'armée. Chacun d'eux reçut l'exemplaire qui concernait son armée, et chacun de ces exemplaires renseignait très sommairement chacun de ces commandants d'armée sur la mission des autres armées.

Il a été affirmé devant la Commission de Briey que ce plan aurait soulevé les critiques de quelques-uns de ces commandants d'armée. Le général Ruffey a notamment déclaré qu'il avait vivement dénoncé l'erreur de ce plan 17, limitant, comme il vient d'être démontré, le champ d'extension du mouvement enveloppant de l'ennemi par la Belgique.

M. le général Weick, ami et confident du général Galliéni, m'a également signalé que le général Galliéni, qui avait à ce moment le commandement de la 5^e armée, aurait sur le champ signalé la possibilité de l'extension de cette manœuvre allemande par la rive gauche de la Meuse et le nord de la Belgique, et adressé au général commandant en chef un rapport où il réclamait le renforcement de la 5^e armée et la remise en état du système défensif du Nord. Malgré des demandes répétées près du ministère de la Guerre, ce document n'a pu m'être communiqué, mais voici les parties principales de la lettre que le général Weick m'a fait l'honneur de m'adresser :

« En mars 1914, le général Galliéni dirigea au Centre des Hautes-Etudes militaires un kriegspiel dont le thème était la marche des

armées allemandes en cas de guerre contre la France. Galliéni fit passer ces armées par la Belgique et, comme conséquence de son travail et des méditations qui en furent la conséquence, il adressa un rapport rappelant le grand rôle à jouer par Dunkerque, Lille et Maubeuge dans notre défense, son regret de les voir tenir si peu de place dans notre plan de mobilisation ainsi que les inconvénients des mesures prises pour l'entrée en guerre de la 5^e armée.

« Il semble qu'au ministère de la Guerre doive se retrouver le rapport de Galliéni, conclusion de son kriegspiel de mars 1914. Il serait intéressant d'avoir ce rapport, je comprends que vous désiriez le lire, mais ne croyez-vous pas que les apostilles qui l'ont fait classer « sans suites » seraient moins intéressantes ?

« Ne seriez-vous pas curieux de savoir pourquoi Galliéni, adjoint au généralissime et son successeur éventuel, n'a pu rejoindre les armées, où, avant sa nomination de Gouverneur de Paris, semblait être sa place ?

« Ceci m'amène à vous donner la copie de cette carte que, le 5 août 1914, m'adressait le général Galliéni :

« Mon vieil ami, je n'ai pas encore eu le courage d'aller te voir tellement ma plaie saigne encore ⁽¹⁾. Mais, comme m'a dit le Président ⁽²⁾, mon deuil personnel doit disparaître maintenant devant le salut du pays. J'ai été rappelé à Paris d'extrême urgence. Je suis nommé adjoint de Joffre, et son successeur éventuel ⁽³⁾. J'ai demandé à rester quelque part à sa portée, mais on préfère me conserver ici provisoirement...

« Remarque que les Allemands font la manœuvre que j'ai étudiée en mars dernier. »

« J'allai voir Galliéni. Il habitait un petit appartement rue Eugène Manuel et suivait sur ses cartes la marche de la guerre, péniblement, avec les incomplets renseignements puisés chaque matin au ministère... »

(1) Le général Galliéni venait de perdre sa femme.

(2) M. Poincaré, président de la République.

(3) La lettre de commandement, signée Poincaré et « décrétant qu'en cas de mobilisation le général Galliéni sera adjoint à titre de successeur éventuel au général Joffre, commandant en chef des armées de l'Est » est en date du 31 juillet 1914.

Un document, peut-être laissé par mégarde dans le dossier du plan 17, établit la réalité de cette préoccupation de ses commandants sur le rôle assigné à la 5^e armée. Au mois de juin 1914, le général Lanrezac avait remplacé dans le commandement de cette 5^e armée le général Galliéni, qui avait été désigné, on vient de le voir, comme l'*ad latus* et le successeur éventuel du général Joffre.

Le 31 juillet 1914, le général Lanrezac adressait au général Joffre ce mémoire sur la façon dont il comprenait l'exécution de la mission à lui confiée en cas de guerre afin « qu'il puisse lui adresser en temps opportun telles observations qu'il jugerait utiles » :

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE

N^o 110 M.

31 juillet 1914.

Le général Lanrezac, membre du Conseil supérieur de la guerre, à M. le général Joffre, chef d'état-major général de l'armée.

J'ai l'honneur de vous soumettre le mémoire ci-après, dans lequel j'ai cru nécessaire de vous exposer en quelques mots comment je comprends l'exécution de la mission que vous m'avez confiée, en cas de guerre, de façon que vous puissiez, en temps opportun, m'adresser telles observations que vous jugerez utiles.

MÉMOIRE

La mission reçue par la 5^e armée dans l'hypothèse de la violation de la neutralité belge par les Allemands, est de prendre une contre-offensive dans la direction générale de Neufchâteau.

Les conditions de possibilité de cette contre-offensive sont les suivantes :

1^o La 5^e armée doit, avant de s'engager dans les défilés boisés des Ardennes et de la Semoy, avoir la certitude qu'elle pourra non seulement déboucher librement de ces défilés, mais encore gagner au delà le champ nécessaire pour pouvoir mettre en œuvre tous ses moyens.

Pratiquement, cela revient à dire qu'elle doit pouvoir atteindre,

avec ses quatre corps de gauche, le front Maissin, Paliseul, Bertrix, Saint-Médard.

Ce front est à trois jours de marche de la frontière allemande.

La 5^e armée, si l'on s'en réfère aux dates de débarquement de ses éléments, ne peut l'atteindre avant le 13^e jour.

2^o Il est indispensable que le 2^e corps soit relevé de sa mission de couverture assez tôt pour être en mesure de participer à la droite de la 5^e armée à l'action que celle-ci peut être amenée à engager aussitôt son débouché terminé.

3^o Il est non moins indispensable que l'offensive de la 5^e armée soit appuyée par l'offensive simultanée de l'armée qui doit venir se placer à sa droite.

L'offensive de la 5^e armée sur Neufchâteau répond à l'éventualité, d'ailleurs probable, où l'aile droite allemande serait orientée sur Sedan. Mais il peut arriver qu'elle soit orientée beaucoup plus au nord. Cela dépend évidemment de l'amplitude que les Allemands voudront ou pourront donner à leur mouvement enveloppant par la Belgique. Dans les études militaires allemandes récentes (et notamment dans le kriegspiel exécuté en 1911 par le Grand Etat-Major), on envisage couramment le passage par la Belgique de trois armées dont la plus septentrionale serait orientée vers Dinant, de façon à passer la Meuse entre Givet et Namur.

D'autre part, l'obstacle de la Meuse est doublé, entre Mézières et Givet, d'une formidable barrière boisée, épaisse de plus d'une journée de marche, où aucune armée ne peut s'engager si elle sait les débouchés de sortie gardés.

D'où il résulte que *l'armée formant la droite du groupe d'aile droite allemande ne peut être orientée qu'en amont de cette barrière c'est-à-dire sur Sedan, ou en aval, c'est-à-dire sur Givet et plus au nord.*

Il est clair que, une fois la 5^e armée engagée dans la direction de Neufchâteau, elle ne pourrait parer à cette dernière éventualité qui n'est envisagée ici que pour mémoire.

LANREZAC.

Telles étaient, au moment où l'Allemagne montait son agression contre la France, les hypothèses envisagées par le haut commandement français et en prévision desquelles la concentration avait été faite. Dans l'un et l'autre cas, sa préoccupation était de prendre l'initiative des opérations par une offen-

sive de ses diverses armées — offensive qui avait pour premier objet de tourner Metz et de la faire tomber.

La région de Briey devait donc être l'un des théâtres de cet investissement de Metz, et l'opération était assignée soit à la 3^e armée seule, soit à la 3^e armée appuyée au sud par la 2^e armée.

